

Newsletter Trail du Gypaète. 1<sup>er</sup> novembre 2019

Bonjour à tous ;

l'heure est venue de regarder vers l'avenir, et notre regard se pose sur le SAMEDI 6 JUIN 2020, où nous vous espérons nombreuses et nombreux pour le 11<sup>ème</sup> opus du Trail du Gypaète. Vous pouvez vous inscrire à partir du vendredi 1<sup>er</sup> novembre en cliquant [ICI](#).

Avant cela, nous rappelons à nos plus de 350 bénévoles qu'une soirée de remerciements les attend vendredi 8 novembre à la salle de La Pyramide à Marnaz à 19h.

Pour cette 11<sup>ème</sup> édition, nous serons à nouveau partenaires de [l'Association l'Orchidée](#) qui vient en aide aux enfants gravement malades et leur permet de réaliser des projets. L'exercice 2019 a permis de lever 1840€ qui leur ont intégralement été versés. Pour 2020, nous avons décidé de reverser solidairement 1 euro par traileur qui s'inscrira à l'une de nos courses, et chacun d'entre vous pourra, s'il le souhaite, verser la somme de son choix lors du processus d'inscription. Merci par avance pour votre générosité qui permet de soulager le quotidien de beaucoup de familles.

Du côté des nouveautés pour 2020, la F.F.A. a apporté des modifications à son règlement et nous contraint donc à ces changements-ci :

La P'tiote : dorénavant, un coureur mineur ne pourra plus y participer car le nombre de kilomètres (14) cumulés au dénivelé (+650) dépasse la limite fixée par la F.F.A. L'âge minimum est donc 18 ans révolus pour concourir sur ce format.

La Circaète : les coureurs de 18 et 19 ans ne pourront pas y participer, le nouveau règlement stipulant qu'il faut avoir 20 ans révolus le jour de la course.

Un coureur de plus de 20 ans pourra concourir sur le format de son choix.

Enfin, la réglementation sur les catégories masters évolue, et sera segmentée tous les 5 ans à partir de 30 ans portant à 10 le nombre total de catégories masters ; pour des raisons de coût et de temps, nous resterons en 2020 sur les anciennes catégories V1, V2 et V3 pour les podiums, mais les résultats seront édités officiellement et feront figurer les nouvelles catégories.

De notre côté, nous avons analysé tous les retours faits par les coureurs sur l'édition 2019, positifs comme négatifs, et le point récurrent à améliorer était l'embouteillage du Chinillon rencontré après 1,5 km pour les coureurs de la Circaète, à l'endroit où les coureurs rejoignent le sentier plus étroit. Nous nous sommes rapprochés de la commune du Grand-Bornand afin de trouver une solution pour éviter tels désagréments en 2020.

Il sera demandé également cette année à tous les coureurs souhaitant courir avec des bâtons que ces derniers soient portés sur un sac lors des départs et sur le 1<sup>er</sup> kilomètre de façon à éviter les blessures avec les pointes lorsque les coureurs sont encore regroupés en peloton.

Le prix des inscriptions restera le même sur tous les formats pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive.

Sur ce, bon entraînement à toutes et tous, et à très vite sur les sentiers.

La Comité d'organisation du Trail du Gypaète.